

REGLEMENTS SPORTIFS PARTICULIERS U13 MASCULIN ET FEMININ, U15 MASCULIN ET FEMININ, ET U18 MASCULIN TROPHÉE CATOR ET RAT

Préambule

Le présent Règlement vise à présenter les règles applicables pour le trophée CATOR et RAT organisé par la ligue IDF de Basket. Il s'applique en complément des Règlements sportifs généraux de la FFB et FIBA.

Article 1 : Catégories concernées

La Ligue Ile de France organise un Trophée appelé CATOR et RAT pour les catégories suivantes U13 masculin et féminin, U15 masculin et féminin et U18 masculin.

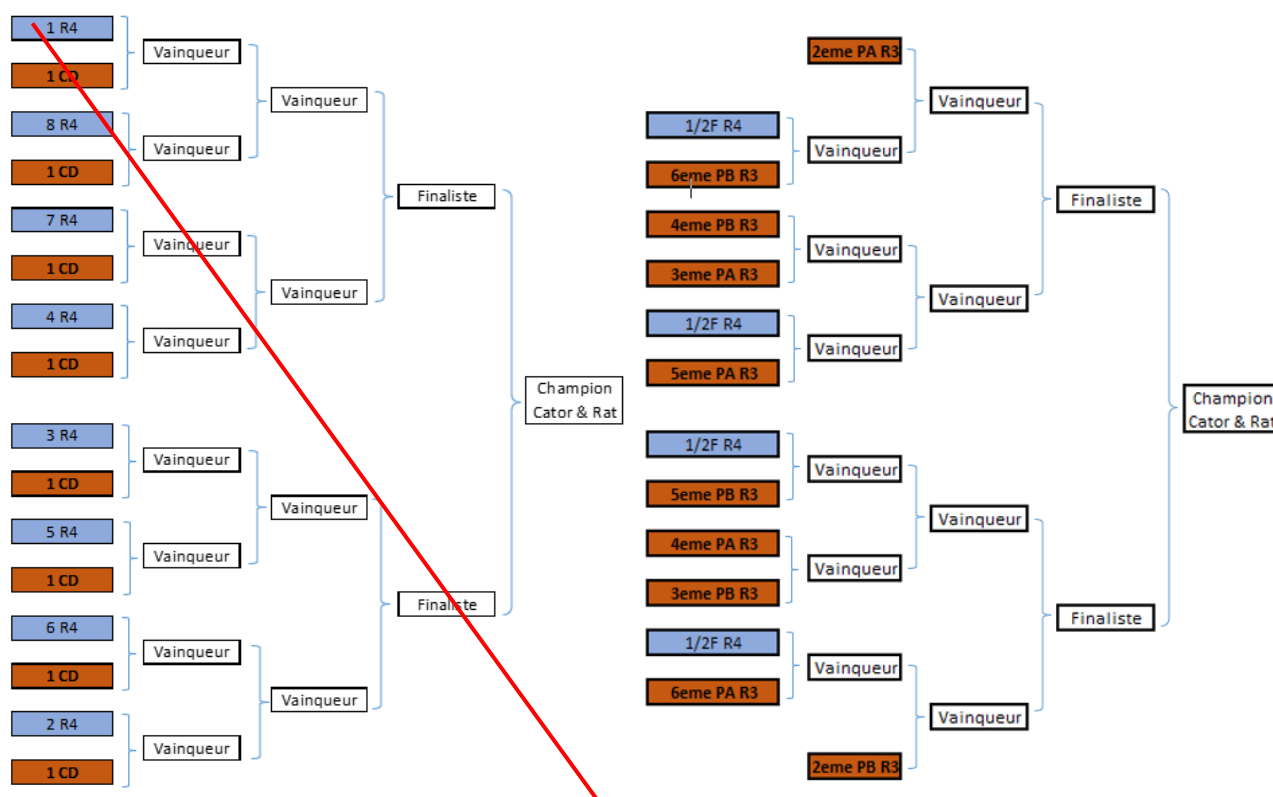
Article 2 : Organisation de l'épreuve

Ce trophée réunit les 4 équipes demi-finalistes de la division 4 régionale (ci-après « R4 ») ainsi que les équipes ayant terminé aux cinq dernières places des poules A et B de la division 3 régionale (ci-après « R3 »), phase 2, soit un total de 14 équipes.

Dans le cas où une association sportive refuserait sa participation à ce Trophée (ou ne pourrait pas y participer), elle ne serait pas remplacée. La place vacante sera représentée au tableau par un exempt.

Article 3 : Composition de l'épreuve

Les 4 équipes demi-finalistes provenant du championnat R4 phase 2 seront opposées aux 10 équipes provenant du championnat R3 phase 2 de la 2eme place à la 6eme place des poules A et B selon le schéma ci-dessous :



Les rencontres du huitième de finale seront tirées au sort par la Commission Sportive Régionale 5x5.

Les rencontres du huitième de finale se dérouleront chez les équipes soit du championnat R4 soit les moins bien classées du championnat R3 lors de la saison régulière.

Article 4 : Déroulement de l'épreuve

Toutes les rencontres se déroulent sur un seul match.

A partir des demi-finales, les équipes participeront aux matchs sur le même week-end lors des FINALES TROPHEE CATOR & RAT.

Le vainqueur de la finale du trophée est nommé CHAMPION DU TROPHEE CATOR ou RAT.

Article 5 : Durée des Rencontres

5.1 Huitièmes de finales et quarts de finales :

- **Horaire officiel**

- U13 F & M : Samedi 14h00,

- U15 F & M : Samedi 16h00

- U18M : Dimanche 13h15

Dérogations possibles : le samedi entre 14h00 et 19h00 et le dimanche entre 9h00 et 18h00

- **Temps de jeu U13, U15 et U18M :**

- 4 x 10'

- Intervalle entre les quart-temps de 2' et mi-temps de 10'

- Prolongation : 5'

5.2 Demi-finales :

Demi-finales		
Horaire	Rencontre salle 1	Rencontre salle 2
10H00	U13M	U13M
12H00	U13F	U13F
14H00	U15M	U15M
16H30	U15F	U15F
19H00	U18M	U18M

- **Temps de jeu U13 :**

- 4 x 8'

- Intervalle entre les quart-temps de 2' et mi-temps de 10'

- Prolongation : 3'

(le temps de jeu pour la catégorie U13 est désormais fixé à 4 périodes de 8 minutes, en raison de la contrainte réglementaire interdisant la participation à plus de deux matchs lors du même week-end).

- **Temps de jeu U15 et U18M :**

- 4 x 10'

- Intervalle entre les quart-temps de 2' et mi-temps de 10'

- Prolongation : 5'

5.3. Finales :

Finales		
Horaire	Rencontre salle 1	Rencontre salle 2
10H00	U13M	U13F
13H00	U15M	U15F
15H30	U18M	

- **Temps de jeu U13 :**

- 4 x 8'
- Intervalle entre les quart-temps de 2' et mi-temps de 10'
- Prolongation : 3'

(le temps de jeu pour la catégorie U13 est désormais fixé à 4 périodes de 8 minutes, en raison de la contrainte réglementaire interdisant la participation à plus de deux matchs lors du même week-end).

- **Temps de jeu U15 et U18M :**

- 4 x 10'
- Intervalle entre les quart-temps de 2' et mi-temps de 10'
- Prolongation : 5'

Article 6 : Règles du jeu & Joueurs brûlés

Ballon :

U13F : Taille 6 U13M : Taille 6
U15F : Taille 6 U15M : Taille 7
U18M : Taille 7

Feuille : E-Marque V2 obligatoire

Salle : Obligatoirement homologuée par la FFBB

Ligne à 3 points : 6,75m (ligne pleine) pour toutes les catégories

Toucher la balle en zone arrière : U13, U15, U18M : non

Joueurs autorisés à jouer :

Type de Licence	OC	1C-1CAST	2C - 2CAST	OCT	OCAST	OCASTCTC
Nb maximum	10	5*	5*	5*	5*	7

* Les socles 0, 1 et 2 ne sont pas autorisés. Il faut obligatoirement détenir une extension compétition « C ».

Les licences 1C, 2C, OCT et OCAST (hors CTC) ne sont pas cumulatives mais alternatives. Le total de l'ensemble de ces licences sur la feuille de marque ne devra pas, en tout état de cause dépasser le nombre de cinq.

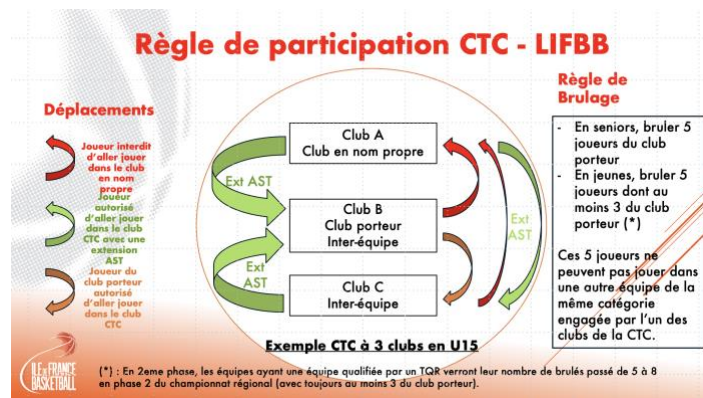
Joueurs brûlés

Pour les équipes sportives du championnat R3 et R4, les listes de joueurs brûlés ont en principe déjà été communiquées à la Commission Sportive Régionale 5x5, elles seront donc utilisées en tant que tel pour le trophée Cator et Rat.

L'association sportive peut demander la modification de la liste des brûlés pour les raisons suivantes :

- Raisons médicales impliquant un arrêt supérieur à 2 mois.
- Non-participation d'un joueur ou joueuse aux rencontres de l'équipe concernée, dûment constatée sur les feuilles de marque.

Dans le cas d'une CTC, voir le schéma ci-dessous



Les joueurs non brûlés d'une équipe championnat de France peuvent seulement participer aux rencontres disputées par l'équipe, évoluant dans la même catégorie de championnat, de niveau immédiatement inférieur.

Désignations des arbitres

Huitième de finale et quart de finale : 2 arbitres désignés par la Commission Départementale des Officiels du département du club recevant. Ils sont réglés par **la caisse de péréquation du département concerné**.

Demi-finale et finale : 2 arbitres et 2 OTM désignés par la Commission Régionale des Officiels. Les arbitres sont pris en charge par **la caisse de péréquation régionale, les OTM sont en formation**.

Article 7 : Obligations des clubs

7.1 Statut de du technicien

Voir le Statut du Technicien Championnats Régionaux Jeunes

7.2 Obligation CTC

Obligation de 3 joueurs licenciés dans le club porteur inscrits sur la feuille de marque.

Un minimum de 5 joueurs titulaires d'une licence OC, 1C, 2C ou T délivrée auprès du club qui a engagé l'inter-équipe.

7.3 Obligations sportives

Néant

7.4 Pacte #Tousengagés :

Se conformer aux règlements FFBB

Article 8 : Qualification au championnat R3

Les **finalistes** du Trophée CATOR ou RAT des catégories U13 M/F, U15 M/F et **U18M** seront qualifiés pour la R3 de la saison N+1,
les U13 qualifiants pour les U15, les U15 pour les **U18**, et les **U18M** pour les **U21M**.

Cas exceptionnel :

Dans le cas et seulement dans ce cas, où une autre équipe U15 M/F ou U18 de R3 n'obtient pas l'éligibilité de son dossier Championnat de France sur la saison N+1, **seul le vainqueur** de la finale Trophée CATOR ou RAT de la catégorie U13 M/F ou de la catégorie U15 M/F sera qualifié pour la R3 pour la saison N+1.